



## Nouveau parking et couloir sous voies prolongé pour la gare de Jemelle

Voyant transiter les trains des lignes Namur-Luxembourg et Liège-Jemelle, la gare de Jemelle a joué, dès 1858 et durant de nombreuses années, un rôle important dans le développement du chemin de fer dans le sud-est de la Belgique. Pendant des décennies, le chemin de fer a rythmé la vie de l'entité. Au début du XXe siècle, la gare servait d'escale aux convois longue distance, qui avaient pour habitude d'y changer de locomotive à vapeur. A cette époque, on comptait même jusqu'à 1500 personnes employées dans les grands ateliers liés à l'activité ferroviaire, avant le déplacement d'une partie importante des activités vers Ronet.

L'actuelle gare de Jemelle a été construite en 1952. Elle accueille quotidiennement, du lundi au vendredi, quelque 1000 voyageurs en provenance ou à destination de Liège (via la ligne 43) et de Namur (via la ligne 162). On en dénombre plus de 400 le samedi et plus de 600 le dimanche. Le caractère touristique de la région, avec la proximité des grottes de Han notamment, n'est certainement pas étranger aux bons résultats enregistrés les week-ends.

Après la rénovation toute récente de sa toiture, la gare de Jemelle bénéficie aujourd'hui d'un couloir sous voies prolongé la reliant à un tout nouveau parking.

D'un montant global de quelque € 950 000, les travaux de construction du nouveau parking et du prolongement du couloir sous-voies ont débuté le 3 décembre 2001. Réalisés par l'entreprise Roiseux de Saint-Hubert et ses sous-traitants, ils ont été cofinancés par la SNCB et la ville de Rochefort (à concurrence de € 250 000).

### ***Un couloir sous voies prolongé...***

Le couloir sous voies, dont la première partie date de 1972, à vu sa longueur augmentée de 34,5 mètres et totalise aujourd'hui 71,5 mètres. Il permet désormais de passer sous les 6 voies existantes. Les travaux ont été réalisés en deux phases afin de maintenir en service 3 des 6 voies pendant toute la durée du chantier. D'une largeur de 3 mètres et d'une hauteur de 2,2 mètres, le prolongement du couloir a été réalisé en béton armé. Comme pour la partie préexistante, ses murs sont recouverts de carrelage en grès-cérame fin vitrifié émaillé. Le sol présente également un revêtement en carrelage grès-cérame. L'égouttage du couloir sous-voies est assuré par un système de pompes. Une nouvelle cage d'escaliers et



nouvel un abri à vélos ont été construits à hauteur de la nouvelle extrémité du couloir. Leurs murs ont été recouverts d'un enduit anti-graffitis.

Avec le prolongement du couloir sous voies, la gare et le centre de Jemelle sont désormais réunis par un accès direct.

**... et un tout nouveau parking.**

Quant au nouveau parking, il offre dès aujourd'hui à la clientèle de la SNCB 205 nouveaux emplacements à proximité de la gare. 5 d'entre eux sont destinés aux personnes à mobilité réduite. Ceux-ci sont situés non loin de l'endroit où devrait être installé dans l'avenir un ascenseur. Il ne s'agit là que de l'une des réalisations que la SNCB envisage pour faciliter l'accès à la gare, entre autres pour les personnes à mobilité réduite.

Côté construction, le parking repose sur une fondation en empierrement stabilisé. En surface, il est constitué d'une couche de roulement en asphalte. Il dispose de caniveaux permettant de recueillir les eaux de ruissellement. Des clôtures en délimitent le pourtour. Un éclairage a été installé et des parterres ornés de plantations ont été aménagés.

La SNCB plaide activement pour une complémentarité entre les divers modes de transport. C'est pourquoi, il est essentiel pour elle de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les nombreux clients qui se rendent à la gare en voiture et y garent leur véhicule. En augmentant son offre de parking à proximité des gares, la SNCB souhaite avant tout œuvrer en faveur de cette complémentarité.

**Le 15 décembre, mise en service de la ligne Athus-Meuse.**

Le 15 décembre prochain, la ligne Dinant-Bertrix-Virton-Athus, également appelée ligne Athus-Meuse, entrera officiellement en fonction. 250 millions d'euros ont été consacrés à la modernisation et à l'électrification de cet axe fondamental, tant pour le trafic marchandises (transport combiné et wagons isolés) que pour le trafic voyageurs au sud du sillon Sambre et Meuse. La ligne Athus-Meuse est appelée à absorber progressivement la plus grande partie du trafic marchandises transitant actuellement par l'axe Bruxelles-Luxembourg. Un double objectif : offrir un service fiable et rapide en matière de marchandises et permettre la réorganisation du trafic voyageurs sur la ligne Bruxelles-Namur-Luxembourg délestée progressivement d'une part importante de ce charroi lourd. C'est en effet la ligne la plus longue, la



plus vallonnée et la plus diversifiée en matière de trafic de tout le réseau ferroviaire belge.

### ***L'axe Bruxelles-Luxembourg modernisé***

L'axe Bruxelles-Luxembourg est l'un des plus importants du réseau ferroviaire belge en nombre de voyageurs transportés. Pas moins de 50 à 60.000 voyageurs empruntent, tous les jours dans chaque sens, au moins une partie de la ligne Arlon-Bruxelles, longue de 207 kilomètres. Sur le tronçon Namur-Arlon, on dénombre quotidiennement quelque 60 à 70 trains de voyageurs et 60 trains de marchandises dans chaque sens.

L'axe Bruxelles-Luxembourg est actuellement saturé, de jour, par les trains de voyageurs et, de nuit, par les trains de marchandises. Avec l'ouverture de la ligne Athus-Meuse, cet axe sera délesté, à terme, d'une très grande partie du trafic marchandises qui y circule actuellement, permettant de renforcer encore les travaux d'entretien et de modernisation en cours.

Le montant total des travaux de modernisation est estimé à 91,6 millions d'euros. 83,6 millions d'euros sont d'ores et déjà prévus dans le plan pluriannuel d'investissements 2001-2012. A terme, aux alentours de 2013, les lignes 161 et 162 pourraient alors être parcourues, en grande partie, à la vitesse de 160 km/h. Le temps de parcours entre les capitales belge et luxembourgeoise serait ainsi réduit de 8 à 10 minutes pour les trains de voyageurs rapides.

### ***Les B-Excursions passent par Jemelle***

La réserve d'animaux sauvages et les célèbre grottes de Han-sur-Lesse attirent chaque année un grand nombre de visiteurs dans la région. Entre avril et août 2002, pas moins de 2300 B-Excursions - individuelles et collectives - à destination de Han-sur-Lesse ont été vendues. Jemelle est la gare de destination de cette B-Excursion très prisée.

Mais la gare de Jemelle propose aussi 19 vélos de tourisme aux amoureux de la nature, du sport, des loisirs et de la culture. Avec une B-Excursion Train+Vélo de location/les visiteurs ont le plaisir de découvrir à leur rythme la ville de Rochefort et son château comtal, la grotte de Lorette, l'abbaye St-Remy, l'archéoparc gallo-romain de Malagne, le château féodal de Lavaux-Ste-Anne... et, bientôt, le circuit du Ravel.



## L'accueil de la clientèle en gare : une priorité pour la SNCB

A l'aube du troisième millénaire, les chemins de fer belges sont en pleine mutation afin de répondre de la façon la plus adéquate aux attentes de la clientèle.

Les atouts de la voie ferrée ne sont plus un secret : écologique, rapide et confortable, le train est aujourd'hui une valeur sûre. Il contribue de manière significative à apporter une réponse aux problèmes de mobilité.

Consciente de l'importance croissante du rôle qu'elle a à jouer, la Société Nationale des Chemins de fer Belges investit massivement dans le développement de son réseau et dans la modernisation des infrastructures.

Entre 2001 et 2012, la SNCB investira € 612,4 millions de manière à offrir aux voyageurs des structures d'accueil adaptées au nouveau millénaire.

La modernisation des gares, l'accueil des voyageurs et l'amélioration de l'information envers nos clients s'inscrivent parfaitement dans le plan de modernisation du service ferroviaire. Voyager doit désormais rimer avec facilité.

Progressivement, des améliorations se font jour.

Grâce aux nouvelles billetteries automatiques, il est désormais possible d'acheter un billet à tout moment de la journée. Le paiement électronique par carte est accepté dans toutes les grandes gares.

Des parkings, situés à proximité, rendent les déplacements plus aisés. Les correspondances avec les autres modes de transport en commun font l'objet d'analyse et d'adaptations.

Des moyens conséquents sont déployés afin de renforcer encore l'information aux voyageurs dans un cadre plus agréable et plus fonctionnel: extension de la sonorisation dans les gares, écrans téléviseurs, nouveaux panneaux-horaires, vidéos annonçant la situation sur le réseau, info-kiosques, travel centres, restauration des bâtiments, rafraîchissement des salles d'attente, couloirs sous voies, quais, modernisation des installations sanitaires, ...



La SNCB veille également à ce que les personnes à mobilité réduite puissent effectuer un agréable voyage en train, sans se soucier d'éventuels problèmes pratiques. D'importantes mesures ont été prises dans ce sens: cartes de train spécifiques, équipements adaptés à disposition dans plusieurs gares, rampes mobiles, toilettes adaptées, places de parking réservées sur présentation de la Carte Spéciale de Stationnement, accompagnement, ...

Ces différents efforts en faveur d'une amélioration de l'accueil des voyageurs en gare impliquent également un souci constant d'entretien et de rénovation.

Le Centre d'Activités Patrimoine de la SNCB gère au quotidien un important patrimoine immobilier, à savoir quelque 400 gares et de très nombreux édifices techniques répartis sur l'ensemble du réseau.

L'aménagement et l'entretien d'une gare constituent une entreprise de grande ampleur. Les quais, parkings, bâtiments techniques sont autant d'extensions au bâtiment principal.

Néanmoins, dans ce domaine aussi, la SNCB relève le défi. Elle met un point d'honneur à préserver son patrimoine et à le mettre en valeur de manière à offrir un service de qualité aux voyageurs du réseau intérieur qui bénéficieront dans ces espaces d'un cadre moderne, pratique et convivial.

Poursuivant les efforts déployés dans le cadre des plans décennaux d'investissements précédents, le nouveau plan d'investissements 2001-2012 donnera aux installations d'accueil de la clientèle et, partant, au patrimoine, toute l'importance que ce secteur mérite.